



Numéro de l'acte	2024-23 CCASEC
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.1.2

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 16 DECEMBRE 2024

QUESTION N° 2024-23 :

Décision Modificative N° 2 - Exercice 2024

RAPPORTEUR :

Madame Christine COURBOT
Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les instructions budgétaires et comptables de la M57,

Vu le Budget 2024 du Centre Communal d'Action Sociale adopté le 15 avril 2024,

Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration d'autoriser la décision budgétaire modificative n°2 du Budget du C.C.A.S. de l'exercice 2024 afin d'ajuster les inscriptions budgétaires, en procédant notamment à des transferts de crédits, pour régulariser des opérations comptables.

CHAPITRE/NATURE	INTITULE	Montants des Crédits	DM N° 2	Montants des Crédits ouverts après DM N°2
<u>FONCTIONNEMENT</u>				
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	11 000.00 €	+ 17 020.59 €	+ 28 020.59 €
75-75888	Autres produits de gestion courante - Autres	45 487.50 €	- 17 020.59 €	+ 28 466.91 €
<u>INVESTISSEMENT</u>				
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	11 000.00 €	+ 17 020.59 €	+ 28 020.59 €
21-2188	Autres Immobilisations corporelles	44 303.21 €	- 17 020.59 €	+ 27 282.62 €

Après avoir entendu son rapporteur :

ARTICLE 1 : APPROUVE la décision budgétaire modificative n°2 du budget du C.C.A.S. pour l'exercice 2024 afin d'ajuster les crédits au niveau de la section de fonctionnement et de la section d'investissement conformément au tableau présenté ci-dessus

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Président à mettre en œuvre cette décision budgétaire modificative n°2



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT OMER
CANTON D'ARQUES

.....

VILLE D'ARQUES

.....

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU 16 DECEMBRE 2024

♦♦♦○♦♦♦

Affiché le 17 décembre 2024

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le seize décembre à quatorze heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'ARQUES s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du Raoul de la Mairie, sous la Présidence de Madame Christine COURBOT, Vice-Présidente du C.C.A.S., en suite de la convocation adressée à domicile le 10 décembre 2024 accompagnée de l'ordre du jour.

Effectif du Conseil d'Administration : Mesdames et Messieurs : Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT - Corinne REANT - Bernadette BAROUX – Stéphanie BODDAERT – Arnaud WILQUIN - Sébastien DUCHATEAU - Laurence DELAVAL - Delphine ALBAUT - Nadine BULTEZ - Marie-Paule BOUTOILLE – Jackie GUTTMANN - Chantal MAGNIER – Marie-Claire VANIET - Julie MATTON

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de présents ou représentés :

- **8 Présents**
- **1 Absent non excusé**
- **5 Absents excusés sans pouvoir**
- **1 Absent excusé avec pouvoir**

Jackie GUTTMANN donne pouvoir à Christine COURBOT

Bernadette BAROUX est nommée secrétaire de séance.

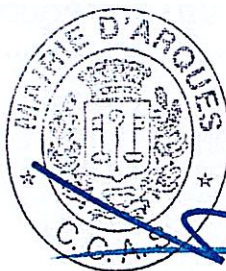
ARTICLE 3 : RAPPELLE que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Votes favorables 9
- Votes défavorables 0
- Abstentions 0



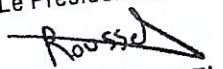
La Secrétaire de Séance,
Bernadette BAROUX



Fait à Arques,
Le 16 décembre 2024

Le Président du C.C.A.S.,
Benoît ROUSSEL

Acte administratif certifié exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le 20 DEC 2024 et publication ou
notification le 20 DEC 2024
Le Président du CCAS


Benoît ROUSSEL



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT OMER
CANTON D'ARQUES

.....
VILLE D'ARQUES
.....

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU 16 DECEMBRE 2024

◆◆◆◆◆

Affiché le 17 décembre 2024

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le seize décembre à quatorze heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'ARQUES s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du Raoul de la Mairie, sous la Présidence de Madame Christine COURBOT, Vice-Présidente du C.C.A.S., en suite de la convocation adressée à domicile le 10 décembre 2024 accompagnée de l'ordre du jour.

Effectif du Conseil d'Administration : Mesdames et Messieurs : Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT - Corinne REANT - Bernadette BAROUX – Stéphanie BODDAERT – Arnaud WILQUIN - Sébastien DUCHATEAU - Laurence DELAVAL - Delphine ALBAUT - Nadine BULTEZ - Marie-Paule BOUTOILLE – Jackie GUTTMANN - Chantal MAGNIER – Marie-Claire VANJET - Julie MATTON

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de présents ou représentés :

- **8 Présents**
- **1 Absent non excusé**
- **5 Absents excusés sans pouvoir**
- **1 Absent excusé avec pouvoir**

Jackie GUTTMANN donne pouvoir à Christine COURBOT

Bernadette BAROUX est nommée secrétaire de séance.